



# REGROUPEMENT FAMILIAL EN FRANCE ET GROSSESSE

Par **DJ3186**, le **02/06/2010** à **12:22**

Bonjour,

je veux avoir des reponses à mes questions s.v.p et trouver des solutions à mon probleme. Mon mari à déposé le dossier du regroupement en février 2010 une semaine apres ils l'ont appeler pour la visite et un mois apres ils m'ont convoqué pour le dépôt du dossier au consulat ,vous allez me dire ou est ce qu'il est le problème? enfaite on veux avoir un enfant et on a peur que la procedure prend plus de 6 mois je précise que je suis en Algerie et mon mari en France l'ideal c'est de LE rejoindre enceinte et si ça prend plus de temps que prévus on doit refaire le dossier ? ils l'ont pas encore appeler pour payer? la demande n'est pas encore acceptée? pourriez vous me préciser les délais pour chaque étape et me donner la solution à mon probleme merci d'avance.